

**Conseil National  
Economique, Social et  
Environnemental**

-----



**المجلس الوطني الاقتصادي  
والاجتماعي والبيئي**

-----

## **Séminaire**

**« Normalisation et commerce international »**

**Mercredi 08 septembre 2021**

**Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger**

**RN n°11 Ain Benian -Alger**

**Note conceptuelle**

## CONTEXTE

---

Dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, le Conseil National, Economique, Social et Environnemental (CNESE) organise, le mercredi 08 septembre 2021, au niveau de l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration (ESHRA) Aïn Benian, un séminaire portant sur les normes dans le commerce international, intitulé «**Normalisation et commerce international**».

Les enjeux du commerce extérieur pour notre économie sont cruciaux à plus d'un titre. L'Algérie s'est fixé, les objectifs de :

- Réaliser 5 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici fin 2021, et
- Réduire de 10 milliards de dollars, la facture des importations dans le même terme.

Ces objectifs imposent en fait une rupture avec les démarches et politiques antérieures et exigent une dynamisation des entreprises pour développer l'Offre exportable et rationaliser les flux d'importation, par une meilleure valorisation de leur processus d'innovation et la promotion de la qualité de leur produits sur le marché national et à l'export.

Ce séminaire, dont les résultats seront portés à l'attention des Pouvoirs Publics, eu égard à la qualité des intervenants internationaux et nationaux et à la participation attendue de toutes les parties prenantes institutionnelles et entrepreneuriales, vise à éclairer sur les grandes problématiques de relance de l'économie nationale et de la nouvelle dynamique de changement entamée par l'Algérie.

A travers cette rencontre, il s'agit d'examiner les conditions de toutes natures inhérentes à :

1. la mise en place d'un système de Qualité efficient (incluant la normalisation, la certification, l'accréditation et la métrologie) ;
2. La rationalisation et l'optimisation des processus de production ;
3. L'amélioration des performances et des capacités des entreprises à l'export ;
4. La prise en considération de nouvelles normes en cours d'élaboration par les instances internationales et régionales de normalisation.

Le séminaire sera animé par des experts, opérateurs économiques et intervenants relevant des secteurs publics et privés, qui auront ainsi l'opportunité et l'occasion d'échanger leurs expériences de terrain et seront conviés à formuler des recommandations opérationnelles à la hauteur des enjeux inhérents aux normes et ce, en mettant en exergue les besoins des entreprises et les contraintes rencontrées en matière de normalisation et de consolidation de leur capacités à répondre aux exigences de l'économie mondiale.

Il s'agira, *in fine*, de proposer aux Pouvoirs Publics, **une feuille de route pour la mise en place d'un système normatif performant** à la hauteur des exigences de transformation de l'économie nationale intégrée dans l'économie mondiale.

Dans le même contexte, il y a lieu de rappeler que le plan d'action du Gouvernement pour 2020-2024 prône le renforcement du respect des normes et des spécifications légales et réglementaires régissant les produits et les services.

L'ensemble des travaux d'expertises et le capital expérience des opérateurs à l'international, confirment que les normes sont des outils incontournables et stratégiques à prendre en compte par toute entreprise industrielle, agricole ou de service, souhaitant améliorer sa compétitivité et s'ouvrir des accès bénéfiques et durables au marché international. En raison de la mondialisation de l'économie, la conformité à ces normes est de plus en plus nécessaire dans les échanges commerciaux.

Par ailleurs, la conformité aux normes internationales représente un gage de confiance pour les consommateurs que les produits soient de qualité.

Dans cet ordre d'idée, on admet aujourd'hui qu'une grande partie des contraintes rencontrées par les exportateurs concernent des obstacles techniques au commerce (OTC), entre autres les normes et les règlements techniques, ainsi que des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)<sup>1</sup>.

Pour une meilleure compétitivité au niveau du marché mondial, les entreprises algériennes doivent **comprendre l'importance des normes internationales** et comment ces dernières soutiennent le commerce international.

Les questionnements qui entourent la normalisation, adoption et application des normes dans le monde nous interpellent à plus d'un titre :

- Comment une norme en vigueur dans un pays ou dans une région, inconnue d'un opérateur national souhaitant y exporter, peut-elle s'ériger comme un obstacle à son déploiement ?
- Les barrières normatives à l'échange sont-elles mesurables ?
- Quelles démarches possibles l'entreprise algérienne exportatrice doit-elle adopter pour s'y conformer ?
- Quelles sont les capacités institutionnelles (notamment pour ce qui touche à la production des normes et à la veille normative) à développer pour améliorer les niveaux d'accompagnement des entreprises à l'export ?
- Quelles sont les capacités organisationnelles à développer pour améliorer les niveaux de compétitivité à l'international des entreprises ?
- Quel rôle joue le numérique en matière de normalisation ? Comment saisir cette opportunité qui est celle du digital pour pousser ou aider les entreprises à effectuer le **saut normatif** nécessaire ?
- Pourquoi et comment les entreprises algériennes doivent intégrer la ZLECAf (entrée en vigueur depuis janvier 2021) dans leurs réflexions stratégiques sur l'Afrique et saisir les opportunités qu'elle offre ?

Il est incontestable que les normes dans le commerce international sont devenues un **enjeu géostratégique** et s'inscrivent dans **une logique de concurrence exacerbée des puissances normatives mondiales** (États-Unis, Europe, Chine, Japon, ...), et qui prend des tournures de **guerre économique**, accentué par des enjeux environnementaux.

## **Les objectifs assignés au séminaire**

---

Cette rencontre a pour but de contribuer à :

- **Apporter « des éléments de réponses » aux questions que se posent les opérateurs** et à améliorer les capacités de nos institutions à y faire face.
- **Sensibiliser les opérateurs nationaux sur les impacts de la normalisation** qui touche près de 80 % des échanges commerciaux dans le monde, ce qui implique que nos entreprises doivent désormais faire face à des exigences juridiques, techniques et réglementaires strictes et contraignantes.

Il s'agit de relayer par les thématiques des ateliers plus ciblées par rapport à certains secteurs à haut potentiel d'exportation (notamment agroalimentaire et pharmaceutique) de:

- **Mettre en évidence le rôle de la normalisation** et de la certification pour le renforcement de la compétitivité des entreprises à l'international ;
- **Sensibiliser les opérateurs économiques à la veille normative** et réglementaire pour bien appréhender l'environnement normatif international applicable à leurs activités ;
- **Faire face aux contraintes réglementaires à l'export** en adoptant une démarche adaptée aux exigences du marché régional et international ;

---

<sup>1</sup> de l'ordre 70% selon les études menées par le Centre du Commerce International

- **Soutenir les organismes d'évaluation de la conformité** afin qu'ils puissent accompagner les exportateurs dans leurs démarches de certification ;
- **Développer les capacités nationales de l'analyse prospective et des enjeux stratégiques pour la conquête du marché international**, en particulier les défis futurs liés à la conformité aux normes internationales ;
- **Prendre conscience des enjeux de la normalisation** sur le plan international ;
- **Consolider les capacités nationales d'intelligence économique**, permettant aux exportateurs algériens d'obtenir :
  - a. les informations sur les prescriptions techniques obligatoires et les normes applicables dans les pays partenaires notamment dans le cadre des accords de libre-échange, entre autres la ZLECAf ;
  - b. le soutien nécessaire des institutions nationales dédiées à chaque étape du processus d'exportation notamment en matière de normalisation, de certification, d'accréditation et de métrologie.
- **Proposer aux Pouvoirs Publics une feuille de route opérationnelle** comme réponse aux enjeux de la normalisation (organisationnels, économiques, technologiques, commerciaux et numériques) et aux exigences de la qualité sur les marchés internationaux, dans le cadre de la ZLECAf à laquelle les opérateurs sont sommés de s'adapter et de saisir les opportunités qu'elle offre à court, moyen et long terme.

L'Algérie doit œuvrer à court terme à lever le scepticisme des entreprises lié à l'expérience du terrain, jalonnée par de nombreuses contraintes. Il est vrai que ces obstacles sont de plus en plus décriés par les exportateurs (dont la levée effective ne peut guère être le fait de simples mesures isolées mais découler d'une **démarche systémique** visant à restaurer la confiance et engageant toutes les institutions de l'Etat, dans tous les secteurs et pas seulement celles concernées par la normalisation).

## VUE D'ENSEMBLE SUR LA NORMALISATION

### Principes de la normalisation

Les normes peuvent être définies comme un référentiel contenant des spécificités techniques liées aux produits, aux services et aux organisations et garantissant leurs qualités et aptitudes à l'emploi. Les normes peuvent varier d'un pays à l'autre, par conséquent **les entreprises doivent adapter leurs produits aux normes internationales pour se pérenniser sur le marché mondial et être à l'affût de celles-ci.**

### Les différents types de normes ISO

TYPES DE NORMES	ROLE DES NORMES
Normes fondamentales	Réglementent les sigles, symboles et la terminologie.
Normes de spécifications	Renseignent sur les caractéristiques et les performances que l'on peut attendre d'un produit ou d'un service.
Normes d'analyses et d'essais	Renseignent sur les tests à effectuer avant la sortie d'un produit ou d'un service.
Normes d'organisation	Concernent le management de la qualité et le process qualité.

## **Impact de la normalisation sur la performance et l'internationalisation d'un secteur d'activité**

La norme est un levier d'ouverture des marchés mais aussi un attribut d'image et un passeport pour mieux vendre hors de ses frontières, il y a lieu de noter que le processus d'adoption et d'application des normes est, pour les entreprises qui y prennent part, un moyen de développer leur réseau d'influence et d'alliances, pour, *in fine*, soutenir et renforcer les positions des entreprises au sein des instances nationales ou internationales.

La norme internationale est un des champs d'application technique majeurs de l'intelligence économique. Il est, de plus en plus, difficile de séparer le « technique » des objectifs politiques d'un pays, les choix techniques étant souvent issus de la volonté d'ouvrir des marchés ou de les protéger.

Aussi, plusieurs experts s'accordent à dire que **la normalisation est en effet un enjeu d'influence considérable**, les choix techniques opérés pouvant avoir des retombées économiques majeures pour certains secteurs, de nature à valoriser durablement ou, au contraire, condamner à court terme certaines options techniques adoptées par les entreprises.

Nombreux pays appliquent un **repli protectionniste** et n'hésitent pas à mettre en œuvre des **politiques commerciales agressives** fortement accentuées par la crise de la COVID-19.

D'où l'intérêt de la mobilisation des industriels algériens au niveau des instances nationales et internationales de normalisation qui peut être à même de modifier l'orientation de certains projets soumis à ces instances dans un sens qui n'handicape pas les intérêts économiques de l'Algérie.

En matière de certification des entreprises en Algérie, le dispositif d'appui à la certification et à l'accréditation des entreprises et des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) est en cours de finalisation (100 entreprises et 30 OEC sont inscrites depuis le début 2021)<sup>2</sup>.

Il convient, également, de faire référence au label TEDJ en tant que garant de qualité nationale, de certification volontaire, délivrée par l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR). Ce label apposé sur un produit atteste que ce dernier a été évalué et certifié conforme aux normes algériennes le concernant. Le système de certification TEDJ des produits comporte des essais et l'évaluation du système de management de la qualité du produit concerné.

**Les normes sont de plus en plus complexes et conditionnent la compétitivité à l'international** et constituent en fait une clé incontournable de la réussite. Bien assumées, parce qu'exigeantes et contraignantes, elles aideront les entreprises algériennes à accélérer leur présence à l'international et accroître leur productivité, en veillant notamment à :

- Rationnaliser et gérer leurs coûts ;
- Anticiper et atténuer les risques ;
- S'approprier et stimuler l'innovation ;
- Tenir compte des tendances et exigences mondiales du **respect de l'environnement**.

---

<sup>2</sup> Source : Bilan du Ministère de l'industrie 2021